

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : Relais de la flamme Paralympique  
**Céline Delalande,**  
**championne du monde de tennis de table en situation de**  
**handicap portera la flamme paralympique**  
**le 26 août lors de son passage à Chambly, dans l'Oise**

Paris, le 22 août 2024 – Après le succès du relai de la flamme olympique, la flamme paralympique débute son tour de France le 25 août. Et comme en début d'été, de nombreux athlètes en situation de handicap et professionnels travaillant à leurs côtés ont été sélectionnés comme porteurs de la flamme paralympique, tout au long de son voyage à travers la France. L'Unapei, qui milite pour des Jeux plus inclusifs, tenait à mettre en lumière ces personnalités et l'importance de l'événement pour eux.

Céline Delalande, multimédaillée et championne du monde de tennis de table en 2015, sera relayeuse de la flamme paralympique le 26 août à Chambly (60).

**Céline Delalande, multimédaillée, pongiste en or et relayeuse de la flamme paralympique**

Céline Delalande travaille actuellement à l'ESAT Les Sablons, non loin de Chambly, mais elle est aussi pongiste internationale.

Multimédaillée, elle a remporté le titre de championne du monde de tennis de table en Afrique de Sud en 2015 ! Athlète de haut niveau, c'est tout naturellement qu'elle portera la flamme paralympique lors de son passage dans l'Oise, à Chambly, quelques jours avant le lancement des jeux paralympiques.



*C'est l'entraîneur de Céline qui lui a appris sa sélection et qui lui a annoncé la bonne nouvelle. Céline a conscience de l'honneur que cela représente et a hâte de participer à l'événement ! nous partage l'Unapei de l'Oise*

**Pour suivre le passage de la flamme Olympique et encourager Céline Delalande, rendez-vous à Chambly le 26 août :**

La flamme paralympique débutera son parcours dans Chambly à 17h30.

Le relai de madame Delalande débutera à 17h35, passerelle forestière/pont piéton, sous le repère 65 (son numéro de porteur de flamme)

**Des jeux paralympiques peu inclusifs ! C'est ce que dénonce l'Unapei**

Malgré un événement qui se veut accessible à tous, l'Unapei rappelle que beaucoup de sportifs doivent encore affronter de nombreux obstacles !

Ainsi, les athlètes en situation de handicap intellectuel ne peuvent participer qu'à 3 disciplines : athlétisme, natation et tennis de table. Quant aux sportifs porteurs de trisomie 21, ils sont tout simplement exclus.

Pourtant, comme en témoignent les histoires des porteurs de flamme, le handicap n'est pas un obstacle ni un frein à la détermination, et ces athlètes rêvent tous de représenter la France aux Jeux Paralympiques !



**A propos de l'Unapei**

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap due à des troubles du neuro développement (dont notamment le trouble du développement intellectuel et le trouble du spectre de l'autisme), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 330 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. <http://www.unapei.org>

**Contact presse :** Aelya Noiret - Agence Etycom - 0652031347 - [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr)